



CONSEIL COMMUNAL
COSSONAY

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
DE COSSONAY

Séance du 26 février 2024

Présidence : M. Loris Stehlé, **Président**

Vu le préavis de la Municipalité No 16/2023 concernant l'extension du réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit "En Valezard",

Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

LE CONSEIL COMMUNAL

DECIDE :

D'autoriser la Municipalité à entreprendre l'extension du réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « En Valezard » et de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 150'000.- ;

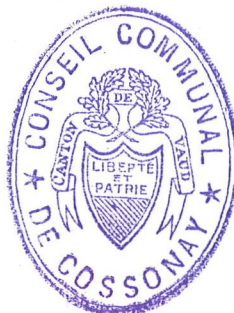
D'autoriser la Municipalité à financer ce crédit par les liquidités courantes ou de recourir à l'emprunt aux meilleures conditions du marché auprès d'un établissement financier, dans le cadre du plafond d'endettement ;

D'autoriser la Municipalité à amortir le crédit demandé selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance le 26 février 2024

Le Président :


Loris Stehlé



La secrétaire :


Delphine Cicchi